

Désormais, Saint Joseph sera évoqué dans toutes les Prières Eucharistiques de la Messe

Le pape a confirmé que le nom de Saint Joseph sera inclus dans les Prières Eucharistiques II, III et IV dans le Missel Romain. Par décret, la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements établit que le nom de Saint Joseph doit y être ajouté après le nom de la Bienheureuse Vierge Marie.

20 juin 2013

En vertu des facultés accordées par le Souverain Pontife, la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, décrète que « le nom de Saint Joseph, Époux de la bienheureuse Vierge Marie, sera désormais ajouté dans les Prières Eucharistiques II, III, et IV de la troisième édition typique du Missel Romain, placé après le nom de la Bienheureuse Vierge Marie », par un décret daté du 1er mai 2013.

Ce décret souligne entre autres que Saint Joseph, homme juste et Patron de toute l'Église, chef de la Famille du Seigneur « prit soin de la Mère de Dieu avec amour, et se dédia avec un joyeux dévouement à l'éducation de Jésus Christ »

Cliquez [ici](#) pour lire le texte intégral de ce décret.

Joie de Saint Josémaria en 1962

À cette occasion, nous évoquons la joie de saint Josémaria en 1962, lorsqu'il apprit la nouvelle que Saint Joseph allait être inclus dans la Prière Eucharistique I :

« Lorsque, dans le discours de clôture de la première session du Concile Vatican II, le 8 décembre 1962, le Saint Père Jean XXIII annonça que l'on ferait mention de saint Joseph dans le canon de la Messe, une très haute personnalité ecclésiastique m'appela aussitôt par téléphone pour me dire: *Rallegramenti! Félicitations ! en apprenant cette nouvelle, j'ai pense tout de suite à vous, à la joie qu'elle a dû vous procurer.* Et c'était vrai : car dans l'assemblée conciliaire, qui représente l'Église entière réunie dans l'Esprit Saint, avait été proclamée l'immense valeur

surnaturelle de la vie de saint Joseph, la valeur d'une simple vie de travail face à Dieu, dans l'accomplissement total de la volonté divine ». (Quand le Christ passe, 44)

Le Vénérable Alvaro del Portillo évoqua un jour quel était l'ecclésiastique de haut rang qui l'avait appelé. Saint Josémaria vouait une dévotion très profonde au Saint Patriarche. C'était si notoire que lorsque le pape Jean XXIII décida d'inclure Saint Joseph au Canon de la Messe, le cardinal Larraona pensa immédiatement à notre fondateur. Il l'a eu au téléphone pour lui communiquer cette nouvelle et le féliciter, sûr qu'il était de lui procurer une grande joie. Saint Josémaria aimait les tableaux et les représentations où Saint Joseph avait un aspect vigoureux, « viril ».

(Entretiens sur le fondateur de l'Opus Dei)

Saint Josémaria évoque ainsi le saint Patriarche dans son homélie *Dans l'atelier de Joseph* : « Je ne suis pas d'accord avec l'iconographie classique qui représente saint Joseph comme un vieillard, même si elle s'explique par l'excellente intention de mettre en valeur la virginité perpétuelle de Marie. Moi, je me l'imagine jeune, fort, avec quelques années de plus que la Vierge peut-être, mais dans la plénitude de l'âge et des forces humaines ». (Quand le Christ passe, 40).

Lire l'homélie « Dans l'atelier de Joseph » [Ici](#)

pdf | document généré
automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-ca/article/desormais-saint-joseph-sera-evoque-dans-toutes-les-prieres-eucharistiques-de-la-messe/>
(5 avr. 2025)